

ATTENTION ! INFORMATION TRÈS IMPORTANTE :

Nous vous informons qu'en date du 12 janvier 2012, le dénommé vincent padovani, responsable de l'auto entreprise "vince animation", située aux Fauries, Résidence Le Parc de Chabrieres, 05230 La Bâtie-Neuve, a été reconnu coupable par la Justice des délits qui lui étaient reprochés.

En conséquence, il a été condamné par le Tribunal de Grande Instance de Gap (05) pour plagiat, contrefaçon, et vol de la propriété intellectuelle de la Société PROANIM représentée par son gérant Monsieur MERCIER.

Rappel des faits : Pendant plus de quatre ans, vincent padovani alias vince animation, a volé le contenu du site Internet de la Société PROANIM et usurpé le nom de son gérant afin de se faire passer pour lui.

Ceci dans le but de détourner les clients potentiels et les moteurs de recherches tels que Google.

Cet individu cherchait ainsi à tromper les gens en se faisant passer pour un "dj", alors que c'est un incompetent notoire, qu'il n'a jamais travaillé en discothèque ni à plein temps dans ce milieu.

Aigri, frustré et jaloux de la réussite de certains professionnels bien connus sur la région P.A.C.A., padovani-vince animation va se livrer à un pillage en règle de leur travail et de leurs idées en copiant et plagiant tout ce qu'il est totalement incapable de créer.

Il va ainsi bricoler une série de "sites" Internet, en volant les concepts de sociétés à droite et à gauche, allant même jusqu'à plagier le contenu de leurs pages Facebook, c'est dire le niveau pitoyablement lamentable de ce voleur.

Tous ces sites seront fermés les uns après les autres par les hébergeurs qui constateront sans peine les délits du voleur padovani, comme vous pouvez le constater aux adresses suivantes :

<http://vinceanimation04.skyrock.com>

<http://vinceanimation.jimdo.com>

<http://vince-animation.jimdo.com>

<http://vinceanimation05.jimdo.com>

Puis il ira même jusqu'à publier des petites annonces commerciales où il va voler le nom de la société PROANIM et de son gérant VINCENT MERCIER, comme vous pouvez le constater aux adresses suivantes :

<http://www.proanim.fr/vinceanimation-vol-annonce.pdf>

<http://www.proanim.fr/vinceanimation-vol-site.pdf>

S'étant fait coincer la main dans le sac, il va alors se répandre en insultes sur des pages Internet, et diffamer des animateurs professionnels expérimentés de réputation nationale, et très honorablement estimés pour leurs compétences.

La décision en Correctionnelle du Tribunal met enfin à jour les malversations et délits de padovani-vince animation, et fait ainsi éclater la vérité sur son comportement permanent de voleur et fraudeur.

En effet, il faut savoir qu'avant cette affaire, padovani avait été renvoyé par un de ses employeurs pour vol, et déjà condamné devant un tribunal pour abus de confiance.

Visiblement cela ne lui avait pas servi de leçon puisqu'il a récidivé.

Nous attirons expressément votre attention sur les graves risques que vous encourez à faire appel à cet individu, quelle que soit la prestation ou la soirée envisagée.

Car il n'aura désormais plus aucun répit maintenant, et sera sans cesse surveillé par les organismes tels que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (D.G.C.C.R.F.), les U.R.S.S.A.F., la Brigade de vérification des Impôts, la S.A.C.E.M., etc.

De même, tous les partenaires professionnels qu'il a réussi à tromper avec ses mensonges et qui prennent le risque de travailler avec lui, verront l'image de leur entreprise irrémédiablement entachée et souillée par les malversations permanentes de ce voleur à la réputation sordide et exécrationnelle.

Il est bien évident que si vince animation commet à nouveau une fraude, vous en subirez immédiatement les conséquences pénales sans discernement, car en tant qu'organisateur de l'évènement vous serez considéré comme responsable.

Hormis le fait bien connu désormais qu'il est totalement incompetent et n'a rien à voir avec notre milieu professionnel, vous aurez bien compris l'absence totale de crédit qu'il faut donner à ce voleur lorsqu'il se définit lui-même sur son site actuel comme étant "un animateur professionnel très haut de gamme".

Ou lorsqu'il s'écrit lui-même ses propres messages élogieux dans son livre d'or en se faisant passer pour des clients satisfaits imaginaires, toujours dans le but de tromper les gens...

Il y a aujourd'hui de très bons animateurs professionnels sur notre belle région, qui feront de vos évènements une réussite. Nous pouvons vous mettre en relation avec eux.

Ne prenez pas de risque avec un repris de justice et réservez à cette espèce de fumiste mythomane la "célébrité" qu'il mérite.

C'est ainsi que notre métier restera ce qu'il doit être : Une fête ☺

COLLECTIF DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS DE LA RÉGION P.A.C.A